



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 23 avril 2019

Invitation presse

Cérémonie de commémoration du génocide arménien de 1915

Le décret n° 2019-291 du 10 avril 2019 a institué le 24 avril de chaque année « **Journée nationale de commémoration du génocide arménien de 1915** ».

Mercredi 24 avril 2019, Christophe LANTERI, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Martinique, présidera la cérémonie de commémoration du génocide arménien de 1915, en présence des autorités civiles et militaires et des associations d'anciens combattants et de victimes de guerre.

Les médias sont invités à participer à cette cérémonie

mercredi 24 avril 2019, à 9h30

Au monument aux morts, place de la savane, à Fort-de-France.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972